



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## CHANGEMENT À LA DIRECTION DE TYPHON

---

Laval, Canada, 5 novembre 2019 – **Exploration Typhon Inc. (TSX-V: TYP)** (la «**société**» ou «**Typhon**») annonce qu'à la suite d'une décision commune, son président et chef de la direction, M. David Mc Donald, quitte la Société avec prise d'effet immédiate.. M. Mc Donald œuvrait au sein de Typhon depuis décembre 2002.

Le Conseil d'administration confie à M. Serge Roy la responsabilité de lui succéder. Il sera également membre du Conseil d'administration de Typhon.

**Serge Roy** est un homme d'affaires respecté dans le domaine depuis 25 ans et possède une vaste expérience des acquisitions stratégiques et des aspects financiers relatifs au secteur minier. Il a fondé Métanor en 1999, qu'il a par la suite introduite en Bourse avec un premier appel public à l'épargne en décembre 2003. Initialement société d'exploration jusqu'en 2006, Métanor est devenue un producteur en 2008, avec l'acquisition de la mine Bachelor et le projet à ciel ouvert de Barry. M. Roy a été président et chef de la direction de Métanor de 2003 à 2014 et président de son conseil d'administration de 2003 à 2017.

M. Roy et la direction de la Société désirent augmenter la cadence des travaux d'exploration de Typhon et évaluer diverses possibilités d'acquisition de nouvelles propriétés d'exploration minière afin de consolider le portefeuille de propriétés de Typhon, le tout dans le but d'augmenter l'avoir des actionnaires et la valeur des actions de Typhon.

La direction de Typhon désire remercier chaleureusement M. Mc Donald pour ses précieux services rendus à Typhon.

Typhon a **41 530 469 d'actions émises et circulation**, inscrites à la **Bourse de croissance TSX** sous le **symbole « TYP »**.

### POUR PLUS D'INFORMATION

**Serge Roy**

Tél : 1-819-856-8435

[www.explorationtyphon.com](http://www.explorationtyphon.com)

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les Règles de la bourse de croissance TSX-V) ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude ou de la véracité du présent communiqué.